



Secteur Emploi/Formation Professionnelle/Unedic

141 avenue du Maine – 75680 PARIS cedex 14

☎ 01 40 52 84 07 – 📠 01 40 52 84 08 –

✉ stephane.lardy@force-ouvriere.fr

Pour attribution :

Aux Administrateurs de la formation professionnelle

Pour information :

Aux Unions Départementales

Aux Fédérations Nationales

Aux Membres des CCREFP

Réf : SL/NF

Paris, le 2 juillet 2013

CONSEQUENCES DE LA REPRESENTATIVITE SUR LES OPCA / OPACIF

Cher(e)s camarades,

Les arrêtés de représentativité sont à peine sortis que déjà la CGT, sans surprise, entame « la deuxième étape ». Nous avons été alertés que, dans deux régions, elle avait demandé que les votes au Conseil d'administration des Fongecif soient proportionnels au poids des organisations (majorité qualifiée).

Lors de la Conférence sociale, Force ouvrière a réaffirmé son opposition à la loi de 2008 et à ses conséquences. Ainsi, pour FO, il n'est pas question de remettre en cause le fonctionnement paritaire des OPCA et des OPACIF.

Pourtant la CGT a commencé un travail de déstabilisation des organismes gérés paritairement. Elle a décidé de revendiquer dans un premier temps des règles de vote selon les règles de la représentativité au niveau national et interprofessionnel, avant d'entamer dans un second temps la question des financements.

Force ouvrière rappelle que la seule règle qui prévaut à ce jour dans les organismes paritaires est « 1 organisation = 1 voix ». Ce sont ces règles qui doivent continuer à régir les règles de vote, les changements de mandats et le financement du travail accompli dans les organismes paritaires. Les revendications de la CGT nécessitent par ailleurs des modifications des statuts et/ou règlement intérieur des organismes paritaires. Il convient de répondre par une fin de non-recevoir à ces demandes.

Force ouvrière vous appelle donc à la vigilance dans vos OPCA et OPACIF. Prenez contact avec vos collègues CFTC et CFE-CGC sur ces questions. Merci de nous indiquer si votre organisme a été concerné par ces manœuvres ainsi que dès que vous serez confrontés à ces difficultés.

Amitiés syndicales.

Stéphane LARDY
Secrétaire Confédéral